

Le Mot du Président

S'il me fallait choisir un seul mot pour marquer l'identité du Collège Coopératif, je retiendrais évidemment l'épithète Coopératif, car il peut être accolé aussi bien à notre projet associatif, qu'à nos pratiques ou nos méthodes de formation, de recherche, d'expertise... ou encore à notre mode de fonctionnement interne et en réseau.

Coopératif, notre projet l'est par nature puisqu'il vise non seulement l'amélioration de compétences individuelles, c'est-à-dire l'enrichissement du capital humain, mais aussi des compétences collectives des acteurs du développement (dans ses déclinaisons multiples), c'est-à-dire l'enrichissement du capital social, ce qui suppose bien une vision ou un projet coopératif pour la vie en société.

A cet effet, nos propres pratiques de formation d'adultes-acteurs, d'étude, de recherche et d'expertise qui lui sont liées, se fondent sur les approches participatives de la recherche-action et de la pédagogie coopérative dont les principes sont gravés dans la charte commune des Collèges Coopératifs et dans celle de l'Université Coopérative Européenne.

Notre mode de fonctionnement interne et en réseau est bien coopératif et démocratique, dans la mesure où l'on s'efforce d'associer aux divers étages de la gouvernance du Collège toutes ses parties prenantes : adhérents-sociétaires, collaborateurs salariés et bénévoles, usagers-étudiants et partenaires.

A ce titre, le Collège Coopératif assume clairement son appartenance à la famille élargie de l'économie sociale et solidaire qui se reconnaît dans les grands principes coopératifs, mutualistes et associationnistes : libre adhésion, gestion démocratique, autonomie, non lucrativité ou lucrativité limitée, intercoopération, éducation coopérative des membres...

Maurice PARODI

Professeur Emérite de l'Université de la Méditerranée, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences Economiques d'Aix-Marseille